

Synthèse de la réflexion sur l'intérêt général

Juin 2016

« L'intérêt général : hier, aujourd'hui et demain ! »

Un besoin d'éclairage sur l'évolution de l'intérêt général en France

Une meilleure compréhension de ce qu'est l'Intérêt Général aujourd'hui est fondamentale pour faire face aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux que doit relever notre société. Comment améliorer la réponse que les individus, les organisations et les institutions apportent à ces enjeux dans un contexte mondialisé ? Comment mobiliser des acteurs divers autour de projets, d'actions dont la finalité est clairement « le vivre ensemble » et « le faire société » ? Comment garantir un équilibre entre les dynamiques collectives et l'épanouissement individuel ? ... Alors que la notion d'intérêt général est en questionnement, elle n'a jamais été autant au cœur de la transformation de notre société.

Face à l'ampleur du défi que pose la question de l'intérêt général, une équipe pluridisciplinaire s'est réunie afin de partager les différents angles de questionnement que soulève le sujet. Cette équipe composée de dix-sept personnes provenant d'horizons divers (institutions publiques, entreprises, associations, syndicats, universités, etc.) a travaillé à clarifier l'intérêt général en l'abordant d'un point de vue historique, philosophique, juridique et pratique. Au travers d'un regard multiculturel, l'objectif est de montrer à la fois les enjeux, mais aussi les questions qu'il convient de se poser collectivement pour répondre à l'exigence d'une pédagogie renouvelée sur l'importance et l'urgence de nous baser sur cet intérêt général, fort de nos racines diverses et complémentaires, afin d'inventer un avenir commun.

Ces travaux ont donné lieu à la rédaction du rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance »¹.

Deux séminaires pour approfondir et enrichir la réflexion

Fort de ces premiers travaux, deux séminaires ont été organisés afin d'éclairer de manière prospective la transformation de l'intérêt général. Quels sont les scénarii possibles ? Quelles mutations en termes de dynamiques d'actions ? Quelles transformations dans la gestion et la régulation de l'intérêt général en France ? Quelle démarche pour construire une vision partagée de notre ambition commune ? ... Autant de questions qui ont été investiguées lors des séminaires du 28 janvier et 15 mars 2016.

3^{ème} étape : mettre en débat les résultats des travaux

Sur la base des résultats des deux premières étapes, l'objectif est de mettre en débat en septembre le fruit de la réflexion auprès des institutions, des think tanks et des acteurs du monde académique intéressés par ces travaux. Le groupe invite tout acteur souhaitant s'impliquer pour co-organiser l'événement à lui en faire part (*contact : ggil@lerameau.fr*).

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

¹ Rapport collectif rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance » (rapporteurs Charles-Benoît HEIDSIECK & Laurène LAVIGNE, sous le pilotage d'Hubert ALLIER, novembre 2015)

Synthèse du rapport collectif sur l'intérêt général

Les principaux messages du rapport collectif sur l'intérêt général sont les suivants :

- Une phrase résume bien la situation qu'il convient d'instruire : « **L'intérêt général a longtemps été considéré comme une solution, il est aujourd'hui devenu une question** ». S'il n'était donc pas jusqu'alors nécessaire de chercher à définir une notion qui « va de soi », **il devient aujourd'hui indispensable d'aider chacun à mieux l'appréhender.**
- Face à la tentation d'en donner une définition, il est important de constater que l'intérêt général est fondé sur un principe d'universalité et d'intemporalité ; mais doit, pour s'incarner, être contextualisé dans un cadre spatio-temporel. C'est ce paradoxe de l'universalité et de l'intemporalité qui se doit, pour être effectif, de se contextualiser dans un espace – temps qui rend toute définition impossible.
- **Pourtant les enjeux liés à la notion d'intérêt général ont une acuité particulière pour 3 raisons principales** : l'interpénétration des enjeux économiques, sociétaux, sociaux et environnementaux avec une ampleur sans précédent rend de plus en plus complexe toute décision structurante pour l'avenir de notre pays ; le passage de l'autorité des « pères » à celles des « pairs » qui transforme tous les modèles d'autorité nécessite d'associer de nouvelles formes de légitimité ; la mutation du rapport de l'individu au collectif ne facilite pas l'équilibre entre l'épanouissement personnel et la contribution de chacun au « faire société ».
- **L'incarnation de l'intérêt général se traduit par 3 formes de leviers : l'action collective, la gestion régulatrice et la vision partagée.** Elle s'applique à 3 sphères d'acteurs : les personnes, les organisations et les institutions.
- **Une structuration de « l'utilité » de la notion d'intérêt général, permet de mieux comprendre les différents niveaux sur lesquels il est nécessaire de se situer**, et aide à clarifier les questions fondamentales à instruire collectivement. **Dans ce contexte, 12 défis ont été identifiés.** Il convient d'en articuler les réponses pour permettre un développement harmonieux de notre société et une capacité à inventer un avenir serein.

Synthèse des deux séminaires d'approfondissement

Le premier exercice de déconstruction a mis en débat 4 scénarios volontairement radicaux afin de susciter les éclairages nécessaires :

1. **Statut quo** : L'intérêt général reste le modèle dominant sans modification notable,
2. **Projet collectif territorialisé** : Le « projet collectif territorialisé » prend le relais et se substitue au modèle actuel,
3. **Auto-organisation** : La gestion de l'intérêt général est remise en cause sans qu'aucun dispositif collectif n'émerge, laissant l'individu seul se positionner face à sa relation au collectif,
4. **Articulation des légitimités** : L'intérêt général dans une forme actualisée et le « projet collectif territorialisé » s'articulent dans une complémentarité où individus, organisations et institutions redéfinissent ensemble la place de chacun dans un nouvel équilibre

MATRICE D'ANALYSE DES SCENARIOS

Chacun des scénarios a été décrit grâce à une matrice d'analyse mettant en lumière les implications en termes de fondement de la légitimité, du périmètre d'action prioritaire et des acteurs prioritairement à la manœuvre.

A titre d'exemple, le scénario « statu quo » est principalement focalisé sur la gestion qui fonde sa légitimité dans la démocratie représentative, son périmètre d'action est celui de la loi/norme et les acteurs prioritairement à la manœuvre sont les pouvoirs publics.

■ Axe prioritaire du « pour quoi »	■ GESTION	■ ACTION	■ VISION
■ Fondement de la légitimité	■ Démocratie représentative	■ Démocratie délibérative	■ Démocratie participative
■ Périmètre d'action prioritaire	■ Loi / Norme	■ La pratique / l'entreprendre	■ Engagement
■ Acteurs prioritairement à la manœuvre	■ Pouvoirs publics	■ Organisations (publiques et privées)	■ Personnes

Un consensus a émergé pour souligner que, plus que les scénarios, **la matrice d'analyse présente une valeur ajoutée pour réfléchir à un équilibre autour des trois leviers** que sont la gestion, l'action et la vision. **Les scénarios prospectifs sont à bâtir en établissant différents barycentres entre les trois.** Ce constat a conduit les participants à s'interroger sur les leviers.

Le deuxième exercice de déconstruction concernait donc l'articulation entre les trois leviers (*voir ci-contre*).

La GESTION – Quelle régulation collective?

L'ACTION – Quelles réponses à quels besoins collectifs ?

La VISION – quel projet partagé ?

Il a suscité un échange autour de l'ordre dans lequel il convenait de les appréhender. Les participants ont constaté que **le levier par lequel commencer n'est pas neutre** ; il détermine la suite des choses. Trois cheminements possibles ont ainsi été identifiés :

HISTORIQUE – La gestion en 1^{er} levier

PRAGMATIQUE – L'action en 1^{er} levier

VOLONTARISTE – La vision en 1^{er} levier

Commencer par la gestion implique de conserver la logique historiquement retenue en France qui gravite autour des pouvoirs publics. Au contraire débiter par l'action, incarnée dans un projet collectif territorialisé, implique l'adoption d'une logique pragmatique où les organisations, privées et publics, sont à la manœuvre. Enfin démarrer par la vision introduit une logique volontariste basée prioritairement sur l'engagement des personnes.

Ces 3 dynamiques induisent chacune un sens. La question se pose donc de savoir s'il faut commencer par la finalité ou par les moyens pour y parvenir. La démarche semble aujourd'hui prendre une importance déterminante, et être plus « accessible » que le questionnement sur les fondamentaux. Dès lors, **la méthode à retenir n'est pas qu'un simple outil**, mais devient une capacité à co-construire progressivement une réponse collective.

Cependant, pour impulser l'envie d'agir et pour lever les inerties, il faut avoir **qualifié avec précision l'ampleur des défis à relever**. Quelle est la réalité de terrain qui étaye nos convictions ? Près de 6 millions de chômeurs, 13,7% de la population française sous le seuil de pauvreté, plus 63.000 défaillances d'entreprise en un an, 120.000 décrocheurs scolaires, 21,7% des espèces recensées en risque de disparition... Autant de chiffres qui a eux seuls justifient une mobilisation collective.

C'est ce que pensent 69% des citoyens, 81% des dirigeants d'entreprise et 86% des gouvernances associatives². Selon eux, les alliances permettent d'inventer de nouvelles solutions face aux enjeux. Le programme PHARE de l'Observatoire des partenariats donne un éclairage sur la co-construction territoriale et sur les fragilités prioritaires. Il permet **une triple analyse** : les données objectives de chacun des **16 domaines**, les **spécificités territoriales** des 13 régions françaises, et la perception croisée de la situation **vue par les différents acteurs** : citoyens, associations, entreprises et institutions.

16 DOMAINES ETUDIES DANS LE PROGRAMME PHARE



² Consulter les résultats du programme PHARE sur le site du RAMEAU : www.lerameau.fr

Les études de l'Observatoire permettent de mesurer à quelle point une approche transversale et multi-acteurs ainsi qu'une cohérence d'actions entre les territoires sont indispensables. Les résultats soulignent un « devoir d'alliances » qui renforce la nécessité d'une logique décloisonnée, la plus universelle et intemporelle possible pour répondre avec pertinence à l'ampleur des défis.

De l'ensemble de son cheminement, **le groupe a formulé une hypothèse à instruire collectivement** sur l'avenir de l'intérêt général. Il propose de la mettre en débat entre les institutions, les think tanks et les acteurs académiques intéressés pour partager les fruits de ces travaux.

Hypothèse collective sur l'intérêt général à mettre en débat

Mutation écologique, crise économique, inégalité sociale... les défis de ce début de XXI^{ème} siècle ?

« Ce sont nos crimes multipliés qui ont changé la nature des saisons et qui ont altéré leur utile température. (...) Nous louons la bienfaisance ; et nous ne soulageons point l'indigent (...) Nous nous conduisons envers les misérables avec une économie sordide. Nos magasins regorgent, trop étroit pour contenir toutes nos provisions, et nous ne sommes pas touchés du sort de celui qui est dans la détresse ». Cette citation du IV^{ème} siècle de Saint Basile de Césarée (329-374) nous rappelle que les dérives ne sont pas nouvelles. Loin de nous enfermer dans le passé ou de nous désespérer d'agir, **l'analyse historique doit nous inciter à nous projeter** pleinement dans le futur que nous souhaitons.

Pour y parvenir, l'exception française du concept d'intérêt général « universel et intemporel » qui a besoin de s'incarner dans le temps et dans l'espace est une richesse. Cependant, ce concept qui a longtemps été une réponse est devenu une question même s'il reste une référence, notamment auprès des jeunes et du regard international.

Face à l'ampleur des transformations et des mutations, il est nécessaire de renouveler le concept pour tenir compte des nouveaux besoins. C'est la raison qui fait formuler l'hypothèse suivante :

« L'intérêt général - concept français, d'un monde qui a vécu - a lui-même vécu. Ne faut-il pas collectivement travailler pour construire un concept renouvelé qui joue un rôle équivalent à celui de l'intérêt général du monde révolu ? ».

Le groupe ajoute qu'il lui semble que c'est l'incarnation de l'intérêt général qui est en question, plus que le concept lui-même. **L'accaparement, le dévoiement et l'appropriation de l'intérêt général sont à analyser avec la plus grande attention.**

N'est-ce qu'une question de sémantique ? Est-ce l'invention d'une nouvelle gestion régulatrice plus ouverte à la diversité des légitimités ? Est-ce l'impulsion d'une action collective plus structurante pour les individus, les organisations et les territoires ? Est-ce la réécriture collective d'un projet partagé ?... Autant de prismes indispensables à approfondir pour parvenir à un nouvel équilibre.

Au moment où le HCVA vient de remettre au Gouvernement un rapport sur les critères pour mieux qualifier les organisations d'intérêt général³, et à un an des prochaines échéances présidentielles, il est sans aucun doute pertinent de se réinterroger collectivement sur cette notion qui contribue à l'unité de la France depuis 2.000 ans. **Un colloque sera organisé à la rentrée 2016 pour en débattre.**

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

³ Rapport sur la notion d'intérêt général fondant l'intervention des associations (HCVA, 25 mai 2016)

Synthèse de la réflexion sur l'intérêt général

Juin 2016

« *L'intérêt général : hier, aujourd'hui et demain !* »

Un besoin d'éclairage sur l'évolution de l'intérêt général en France

Une meilleure compréhension de ce qu'est l'Intérêt Général aujourd'hui est fondamentale pour faire face aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux que doit relever notre société. Comment améliorer la réponse que les individus, les organisations et les institutions apportent à ces enjeux dans un contexte mondialisé ? Comment mobiliser des acteurs divers autour de projets, d'actions dont la finalité est clairement « le vivre ensemble » et « le faire société » ? Comment garantir un équilibre entre les dynamiques collectives et l'épanouissement individuel ? ... Alors que la notion d'intérêt général est en questionnement, elle n'a jamais été autant au cœur de la transformation de notre société.

Face à l'ampleur du défi que pose la question de l'intérêt général, une équipe pluridisciplinaire s'est réunie afin de partager les différents angles de questionnement que soulève le sujet. Cette équipe composée de dix-sept personnes provenant d'horizons divers (institutions publiques, entreprises, associations, syndicats, universités, etc.) a travaillé à clarifier l'intérêt général en l'abordant d'un point de vue historique, philosophique, juridique et pratique. Au travers d'un regard multiculturel, l'objectif est de montrer à la fois les enjeux, mais aussi les questions qu'il convient de se poser collectivement pour répondre à l'exigence d'une pédagogie renouvelée sur l'importance et l'urgence de nous baser sur cet intérêt général, fort de nos racines diverses et complémentaires, afin d'inventer un avenir commun.

Ces travaux ont donné lieu à la rédaction du rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance »¹.

Deux séminaires pour approfondir et enrichir la réflexion

Fort de ces premiers travaux, deux séminaires ont été organisés afin d'éclairer de manière prospective la transformation de l'intérêt général. Quels sont les scénarii possibles ? Quelles mutations en termes de dynamiques d'actions ? Quelles transformations dans la gestion et la régulation de l'intérêt général en France ? Quelle démarche pour construire une vision partagée de notre ambition commune ? ... Autant de questions qui ont été investiguées lors des séminaires du 28 janvier et 15 mars 2016.

3^{ème} étape : mettre en débat les résultats des travaux

Sur la base des résultats des deux premières étapes, l'objectif est de mettre en débat en septembre le fruit de la réflexion auprès des institutions, des think tanks et des acteurs du monde académique intéressés par ces travaux. Le groupe invite tout acteur souhaitant s'impliquer pour co-organiser l'événement à lui en faire part (*contact : ggil@lerameau.fr*).

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

¹ Rapport collectif rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance » (rapporteurs Charles-Benoît HEIDSIECK & Laurène LAVIGNE, sous le pilotage d'Hubert ALLIER, novembre 2015)

Synthèse du rapport collectif sur l'intérêt général

Les principaux messages du rapport collectif sur l'intérêt général sont les suivants :

- Une phrase résume bien la situation qu'il convient d'instruire : « **L'intérêt général a longtemps été considéré comme une solution, il est aujourd'hui devenu une question** ». S'il n'était donc pas jusqu'alors nécessaire de chercher à définir une notion qui « va de soi », **il devient aujourd'hui indispensable d'aider chacun à mieux l'appréhender.**
- Face à la tentation d'en donner une définition, il est important de constater que l'intérêt général est fondé sur un principe d'universalité et d'intemporalité ; mais doit, pour s'incarner, être contextualisé dans un cadre spatio-temporel. C'est ce paradoxe de l'universalité et de l'intemporalité qui se doit, pour être effectif, de se contextualiser dans un espace – temps qui rend toute définition impossible.
- **Pourtant les enjeux liés à la notion d'intérêt général ont une acuité particulière pour 3 raisons principales** : l'interpénétration des enjeux économiques, sociétaux, sociaux et environnementaux avec une ampleur sans précédent rend de plus en plus complexe toute décision structurante pour l'avenir de notre pays ; le passage de l'autorité des « pères » à celles des « pairs » qui transforme tous les modèles d'autorité nécessite d'associer de nouvelles formes de légitimité ; la mutation du rapport de l'individu au collectif ne facilite pas l'équilibre entre l'épanouissement personnel et la contribution de chacun au « faire société ».
- **L'incarnation de l'intérêt général se traduit par 3 formes de leviers : l'action collective, la gestion régulatrice et la vision partagée.** Elle s'applique à 3 sphères d'acteurs : les personnes, les organisations et les institutions.
- **Une structuration de « l'utilité » de la notion d'intérêt général, permet de mieux comprendre les différents niveaux sur lesquels il est nécessaire de se situer**, et aide à clarifier les questions fondamentales à instruire collectivement. **Dans ce contexte, 12 défis ont été identifiés.** Il convient d'en articuler les réponses pour permettre un développement harmonieux de notre société et une capacité à inventer un avenir serein.

Synthèse des deux séminaires d'approfondissement

Le premier exercice de déconstruction a mis en débat 4 scénarios volontairement radicaux afin de susciter les éclairages nécessaires :

1. **Statut quo** : L'intérêt général reste le modèle dominant sans modification notable,
2. **Projet collectif territorialisé** : Le « projet collectif territorialisé » prend le relais et se substitue au modèle actuel,
3. **Auto-organisation** : La gestion de l'intérêt général est remise en cause sans qu'aucun dispositif collectif n'émerge, laissant l'individu seul se positionner face à sa relation au collectif,
4. **Articulation des légitimités** : L'intérêt général dans une forme actualisée et le « projet collectif territorialisé » s'articulent dans une complémentarité où individus, organisations et institutions redéfinissent ensemble la place de chacun dans un nouvel équilibre

MATRICE D'ANALYSE DES SCENARIOS

Chacun des scénarios a été décrit grâce à une matrice d'analyse mettant en lumière les implications en termes de fondement de la légitimité, du périmètre d'action prioritaire et des acteurs prioritairement à la manœuvre.

A titre d'exemple, le scénario « statu quo » est principalement focalisé sur la gestion qui fonde sa légitimité dans la démocratie représentative, son périmètre d'action est celui de la loi/norme et les acteurs prioritairement à la manœuvre sont les pouvoirs publics.

■ Axe prioritaire du « pour quoi »	■ GESTION	■ ACTION	■ VISION
■ Fondement de la légitimité	■ Démocratie représentative	■ Démocratie délibérative	■ Démocratie participative
■ Périmètre d'action prioritaire	■ Loi / Norme	■ La pratique / l'entreprendre	■ Engagement
■ Acteurs prioritairement à la manœuvre	■ Pouvoirs publics	■ Organisations (publiques et privées)	■ Personnes

Un consensus a émergé pour souligner que, plus que les scénarios, **la matrice d'analyse présente une valeur ajoutée pour réfléchir à un équilibre autour des trois leviers** que sont la gestion, l'action et la vision. **Les scénarios prospectifs sont à bâtir en établissant différents barycentres entre les trois.** Ce constat a conduit les participants à s'interroger sur les leviers.

Le deuxième exercice de déconstruction concernait donc l'articulation entre les trois leviers (*voir ci-contre*).

La GESTION – Quelle régulation collective?

L'ACTION – Quelles réponses à quels besoins collectifs ?

La VISION – quel projet partagé ?

Il a suscité un échange autour de l'ordre dans lequel il convenait de les appréhender. Les participants ont constaté que **le levier par lequel commencer n'est pas neutre** ; il détermine la suite des choses. Trois cheminements possibles ont ainsi été identifiés :

HISTORIQUE – La gestion en 1^{er} levier

PRAGMATIQUE – L'action en 1^{er} levier

VOLONTARISTE – La vision en 1^{er} levier

Commencer par la gestion implique de conserver la logique historiquement retenue en France qui gravite autour des pouvoirs publics. Au contraire débiter par l'action, incarnée dans un projet collectif territorialisé, implique l'adoption d'une logique pragmatique où les organisations, privées et publics, sont à la manœuvre. Enfin démarrer par la vision introduit une logique volontariste basée prioritairement sur l'engagement des personnes.

Ces 3 dynamiques induisent chacune un sens. La question se pose donc de savoir s'il faut commencer par la finalité ou par les moyens pour y parvenir. La démarche semble aujourd'hui prendre une importance déterminante, et être plus « accessible » que le questionnement sur les fondamentaux. Dès lors, **la méthode à retenir n'est pas qu'un simple outil**, mais devient une capacité à co-construire progressivement une réponse collective.

Cependant, pour impulser l'envie d'agir et pour lever les inerties, il faut avoir **qualifié avec précision l'ampleur des défis à relever**. Quelle est la réalité de terrain qui étaye nos convictions ? Près de 6 millions de chômeurs, 13,7% de la population française sous le seuil de pauvreté, plus 63.000 défaillances d'entreprise en un an, 120.000 décrocheurs scolaires, 21,7% des espèces recensées en risque de disparition... Autant de chiffres qui a eux seuls justifient une mobilisation collective.

C'est ce que pensent 69% des citoyens, 81% des dirigeants d'entreprise et 86% des gouvernances associatives². Selon eux, les alliances permettent d'inventer de nouvelles solutions face aux enjeux. Le programme PHARE de l'Observatoire des partenariats donne un éclairage sur la co-construction territoriale et sur les fragilités prioritaires. Il permet **une triple analyse** : les données objectives de chacun des **16 domaines**, les **spécificités territoriales** des 13 régions françaises, et la perception croisée de la situation **vue par les différents acteurs** : citoyens, associations, entreprises et institutions.

16 DOMAINES ETUDIES DANS LE PROGRAMME PHARE



² Consulter les résultats du programme PHARE sur le site du RAMEAU : www.lerameau.fr

Les études de l'Observatoire permettent de mesurer à quelle point une approche transversale et multi-acteurs ainsi qu'une cohérence d'actions entre les territoires sont indispensables. Les résultats soulignent un « devoir d'alliances » qui renforce la nécessité d'une logique décloisonnée, la plus universelle et intemporelle possible pour répondre avec pertinence à l'ampleur des défis.

De l'ensemble de son cheminement, **le groupe a formulé une hypothèse à instruire collectivement** sur l'avenir de l'intérêt général. Il propose de la mettre en débat entre les institutions, les think tanks et les acteurs académiques intéressés pour partager les fruits de ces travaux.

Hypothèse collective sur l'intérêt général à mettre en débat

Mutation écologique, crise économique, inégalité sociale... les défis de ce début de XXI^{ème} siècle ?

« Ce sont nos crimes multipliés qui ont changé la nature des saisons et qui ont altéré leur utile température. (...) Nous louons la bienfaisance ; et nous ne soulageons point l'indigent (...) Nous nous conduisons envers les misérables avec une économie sordide. Nos magasins regorgent, trop étroit pour contenir toutes nos provisions, et nous ne sommes pas touchés du sort de celui qui est dans la détresse ». Cette citation du IV^{ème} siècle de Saint Basile de Césarée (329-374) nous rappelle que les dérives ne sont pas nouvelles. Loin de nous enfermer dans le passé ou de nous désespérer d'agir, **l'analyse historique doit nous inciter à nous projeter** pleinement dans le futur que nous souhaitons.

Pour y parvenir, l'exception française du concept d'intérêt général « universel et intemporel » qui a besoin de s'incarner dans le temps et dans l'espace est une richesse. Cependant, ce concept qui a longtemps été une réponse est devenu une question même s'il reste une référence, notamment auprès des jeunes et du regard international.

Face à l'ampleur des transformations et des mutations, il est nécessaire de renouveler le concept pour tenir compte des nouveaux besoins. C'est la raison qui fait formuler l'hypothèse suivante :

« L'intérêt général - concept français, d'un monde qui a vécu - a lui-même vécu. Ne faut-il pas collectivement travailler pour construire un concept renouvelé qui joue un rôle équivalent à celui de l'intérêt général du monde révolu ? ».

Le groupe ajoute qu'il lui semble que c'est l'incarnation de l'intérêt général qui est en question, plus que le concept lui-même. **L'accaparement, le dévoiement et l'appropriation de l'intérêt général sont à analyser avec la plus grande attention.**

N'est-ce qu'une question de sémantique ? Est-ce l'invention d'une nouvelle gestion régulatrice plus ouverte à la diversité des légitimités ? Est-ce l'impulsion d'une action collective plus structurante pour les individus, les organisations et les territoires ? Est-ce la réécriture collective d'un projet partagé ?... Autant de prismes indispensables à approfondir pour parvenir à un nouvel équilibre.

Au moment où le HCVA vient de remettre au Gouvernement un rapport sur les critères pour mieux qualifier les organisations d'intérêt général³, et à un an des prochaines échéances présidentielles, il est sans aucun doute pertinent de se réinterroger collectivement sur cette notion qui contribue à l'unité de la France depuis 2.000 ans. **Un colloque sera organisé à la rentrée 2016 pour en débattre.**

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

³ Rapport sur la notion d'intérêt général fondant l'intervention des associations (HCVA, 25 mai 2016)

Synthèse de la réflexion sur l'intérêt général

Juin 2016

« *L'intérêt général : hier, aujourd'hui et demain !* »

Un besoin d'éclairage sur l'évolution de l'intérêt général en France

Une meilleure compréhension de ce qu'est l'Intérêt Général aujourd'hui est fondamentale pour faire face aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux que doit relever notre société. Comment améliorer la réponse que les individus, les organisations et les institutions apportent à ces enjeux dans un contexte mondialisé ? Comment mobiliser des acteurs divers autour de projets, d'actions dont la finalité est clairement « le vivre ensemble » et « le faire société » ? Comment garantir un équilibre entre les dynamiques collectives et l'épanouissement individuel ? ... Alors que la notion d'intérêt général est en questionnement, elle n'a jamais été autant au cœur de la transformation de notre société.

Face à l'ampleur du défi que pose la question de l'intérêt général, une équipe pluridisciplinaire s'est réunie afin de partager les différents angles de questionnement que soulève le sujet. Cette équipe composée de dix-sept personnes provenant d'horizons divers (institutions publiques, entreprises, associations, syndicats, universités, etc.) a travaillé à clarifier l'intérêt général en l'abordant d'un point de vue historique, philosophique, juridique et pratique. Au travers d'un regard multiculturel, l'objectif est de montrer à la fois les enjeux, mais aussi les questions qu'il convient de se poser collectivement pour répondre à l'exigence d'une pédagogie renouvelée sur l'importance et l'urgence de nous baser sur cet intérêt général, fort de nos racines diverses et complémentaires, afin d'inventer un avenir commun.

Ces travaux ont donné lieu à la rédaction du rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance »¹.

Deux séminaires pour approfondir et enrichir la réflexion

Fort de ces premiers travaux, deux séminaires ont été organisés afin d'éclairer de manière prospective la transformation de l'intérêt général. Quels sont les scénarii possibles ? Quelles mutations en termes de dynamiques d'actions ? Quelles transformations dans la gestion et la régulation de l'intérêt général en France ? Quelle démarche pour construire une vision partagée de notre ambition commune ? ... Autant de questions qui ont été investiguées lors des séminaires du 28 janvier et 15 mars 2016.

3^{ème} étape : mettre en débat les résultats des travaux

Sur la base des résultats des deux premières étapes, l'objectif est de mettre en débat en septembre le fruit de la réflexion auprès des institutions, des think tanks et des acteurs du monde académique intéressés par ces travaux. Le groupe invite tout acteur souhaitant s'impliquer pour co-organiser l'événement à lui en faire part (*contact : ggil@lerameau.fr*).

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

¹ Rapport collectif rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance » (rapporteurs Charles-Benoît HEIDSIECK & Laurène LAVIGNE, sous le pilotage d'Hubert ALLIER, novembre 2015)

Synthèse du rapport collectif sur l'intérêt général

Les principaux messages du rapport collectif sur l'intérêt général sont les suivants :

- Une phrase résume bien la situation qu'il convient d'instruire : « **L'intérêt général a longtemps été considéré comme une solution, il est aujourd'hui devenu une question** ». S'il n'était donc pas jusqu'alors nécessaire de chercher à définir une notion qui « va de soi », **il devient aujourd'hui indispensable d'aider chacun à mieux l'appréhender.**
- Face à la tentation d'en donner une définition, il est important de constater que l'intérêt général est fondé sur un principe d'universalité et d'intemporalité ; mais doit, pour s'incarner, être contextualisé dans un cadre spatio-temporel. C'est ce paradoxe de l'universalité et de l'intemporalité qui se doit, pour être effectif, de se contextualiser dans un espace – temps qui rend toute définition impossible.
- **Pourtant les enjeux liés à la notion d'intérêt général ont une acuité particulière pour 3 raisons principales** : l'interpénétration des enjeux économiques, sociétaux, sociaux et environnementaux avec une ampleur sans précédent rend de plus en plus complexe toute décision structurante pour l'avenir de notre pays ; le passage de l'autorité des « pères » à celles des « pairs » qui transforme tous les modèles d'autorité nécessite d'associer de nouvelles formes de légitimité ; la mutation du rapport de l'individu au collectif ne facilite pas l'équilibre entre l'épanouissement personnel et la contribution de chacun au « faire société ».
- **L'incarnation de l'intérêt général se traduit par 3 formes de leviers : l'action collective, la gestion régulatrice et la vision partagée.** Elle s'applique à 3 sphères d'acteurs : les personnes, les organisations et les institutions.
- **Une structuration de « l'utilité » de la notion d'intérêt général, permet de mieux comprendre les différents niveaux sur lesquels il est nécessaire de se situer**, et aide à clarifier les questions fondamentales à instruire collectivement. **Dans ce contexte, 12 défis ont été identifiés.** Il convient d'en articuler les réponses pour permettre un développement harmonieux de notre société et une capacité à inventer un avenir serein.

Synthèse des deux séminaires d'approfondissement

Le premier exercice de déconstruction a mis en débat 4 scénarios volontairement radicaux afin de susciter les éclairages nécessaires :

1. **Statut quo** : L'intérêt général reste le modèle dominant sans modification notable,
2. **Projet collectif territorialisé** : Le « projet collectif territorialisé » prend le relais et se substitue au modèle actuel,
3. **Auto-organisation** : La gestion de l'intérêt général est remise en cause sans qu'aucun dispositif collectif n'émerge, laissant l'individu seul se positionner face à sa relation au collectif,
4. **Articulation des légitimités** : L'intérêt général dans une forme actualisée et le « projet collectif territorialisé » s'articulent dans une complémentarité où individus, organisations et institutions redéfinissent ensemble la place de chacun dans un nouvel équilibre

MATRICE D'ANALYSE DES SCENARIOS

Chacun des scénarios a été décrit grâce à une matrice d'analyse mettant en lumière les implications en termes de fondement de la légitimité, du périmètre d'action prioritaire et des acteurs prioritairement à la manœuvre.

A titre d'exemple, le scénario « statu quo » est principalement focalisé sur la gestion qui fonde sa légitimité dans la démocratie représentative, son périmètre d'action est celui de la loi/norme et les acteurs prioritairement à la manœuvre sont les pouvoirs publics.

■ Axe prioritaire du « pour quoi »	■ GESTION	■ ACTION	■ VISION
■ Fondement de la légitimité	■ Démocratie représentative	■ Démocratie délibérative	■ Démocratie participative
■ Périmètre d'action prioritaire	■ Loi / Norme	■ La pratique / l'entreprendre	■ Engagement
■ Acteurs prioritairement à la manœuvre	■ Pouvoirs publics	■ Organisations (publiques et privées)	■ Personnes

Un consensus a émergé pour souligner que, plus que les scénarios, **la matrice d'analyse présente une valeur ajoutée pour réfléchir à un équilibre autour des trois leviers** que sont la gestion, l'action et la vision. **Les scénarios prospectifs sont à bâtir en établissant différents barycentres entre les trois.** Ce constat a conduit les participants à s'interroger sur les leviers.

Le deuxième exercice de déconstruction concernait donc l'articulation entre les trois leviers (*voir ci-contre*).

La GESTION – Quelle régulation collective?

L'ACTION – Quelles réponses à quels besoins collectifs ?

La VISION – quel projet partagé ?

Il a suscité un échange autour de l'ordre dans lequel il convenait de les appréhender. Les participants ont constaté que **le levier par lequel commencer n'est pas neutre** ; il détermine la suite des choses. Trois cheminements possibles ont ainsi été identifiés :

HISTORIQUE – La gestion en 1^{er} levier

PRAGMATIQUE – L'action en 1^{er} levier

VOLONTARISTE – La vision en 1^{er} levier

Commencer par la gestion implique de conserver la logique historiquement retenue en France qui gravite autour des pouvoirs publics. Au contraire débiter par l'action, incarnée dans un projet collectif territorialisé, implique l'adoption d'une logique pragmatique où les organisations, privées et publics, sont à la manœuvre. Enfin démarrer par la vision introduit une logique volontariste basée prioritairement sur l'engagement des personnes.

Ces 3 dynamiques induisent chacune un sens. La question se pose donc de savoir s'il faut commencer par la finalité ou par les moyens pour y parvenir. La démarche semble aujourd'hui prendre une importance déterminante, et être plus « accessible » que le questionnement sur les fondamentaux. Dès lors, **la méthode à retenir n'est pas qu'un simple outil**, mais devient une capacité à co-construire progressivement une réponse collective.

Cependant, pour impulser l'envie d'agir et pour lever les inerties, il faut avoir **qualifié avec précision l'ampleur des défis à relever**. Quelle est la réalité de terrain qui étaye nos convictions ? Près de 6 millions de chômeurs, 13,7% de la population française sous le seuil de pauvreté, plus 63.000 défaillances d'entreprise en un an, 120.000 décrocheurs scolaires, 21,7% des espèces recensées en risque de disparition... Autant de chiffres qui a eux seuls justifient une mobilisation collective.

C'est ce que pensent 69% des citoyens, 81% des dirigeants d'entreprise et 86% des gouvernances associatives². Selon eux, les alliances permettent d'inventer de nouvelles solutions face aux enjeux. Le programme PHARE de l'Observatoire des partenariats donne un éclairage sur la co-construction territoriale et sur les fragilités prioritaires. Il permet **une triple analyse** : les données objectives de chacun des **16 domaines**, les **spécificités territoriales** des 13 régions françaises, et la perception croisée de la situation **vue par les différents acteurs** : citoyens, associations, entreprises et institutions.

16 DOMAINES ETUDIES DANS LE PROGRAMME PHARE



² Consulter les résultats du programme PHARE sur le site du RAMEAU : www.lerameau.fr

Les études de l'Observatoire permettent de mesurer à quelle point une approche transversale et multi-acteurs ainsi qu'une cohérence d'actions entre les territoires sont indispensables. Les résultats soulignent un « devoir d'alliances » qui renforce la nécessité d'une logique décloisonnée, la plus universelle et intemporelle possible pour répondre avec pertinence à l'ampleur des défis.

De l'ensemble de son cheminement, **le groupe a formulé une hypothèse à instruire collectivement** sur l'avenir de l'intérêt général. Il propose de la mettre en débat entre les institutions, les think tanks et les acteurs académiques intéressés pour partager les fruits de ces travaux.

Hypothèse collective sur l'intérêt général à mettre en débat

Mutation écologique, crise économique, inégalité sociale... les défis de ce début de XXI^{ème} siècle ?

« Ce sont nos crimes multipliés qui ont changé la nature des saisons et qui ont altéré leur utile température. (...) Nous louons la bienfaisance ; et nous ne soulageons point l'indigent (...) Nous nous conduisons envers les misérables avec une économie sordide. Nos magasins regorgent, trop étroit pour contenir toutes nos provisions, et nous ne sommes pas touchés du sort de celui qui est dans la détresse ». Cette citation du IV^{ème} siècle de Saint Basile de Césarée (329-374) nous rappelle que les dérives ne sont pas nouvelles. Loin de nous enfermer dans le passé ou de nous désespérer d'agir, **l'analyse historique doit nous inciter à nous projeter** pleinement dans le futur que nous souhaitons.

Pour y parvenir, l'exception française du concept d'intérêt général « universel et intemporel » qui a besoin de s'incarner dans le temps et dans l'espace est une richesse. Cependant, ce concept qui a longtemps été une réponse est devenu une question même s'il reste une référence, notamment auprès des jeunes et du regard international.

Face à l'ampleur des transformations et des mutations, il est nécessaire de renouveler le concept pour tenir compte des nouveaux besoins. C'est la raison qui fait formuler l'hypothèse suivante :

« L'intérêt général - concept français, d'un monde qui a vécu - a lui-même vécu. Ne faut-il pas collectivement travailler pour construire un concept renouvelé qui joue un rôle équivalent à celui de l'intérêt général du monde révolu ? ».

Le groupe ajoute qu'il lui semble que c'est l'incarnation de l'intérêt général qui est en question, plus que le concept lui-même. **L'accaparement, le dévoiement et l'appropriation de l'intérêt général sont à analyser avec la plus grande attention.**

N'est-ce qu'une question de sémantique ? Est-ce l'invention d'une nouvelle gestion régulatrice plus ouverte à la diversité des légitimités ? Est-ce l'impulsion d'une action collective plus structurante pour les individus, les organisations et les territoires ? Est-ce la réécriture collective d'un projet partagé ?... Autant de prismes indispensables à approfondir pour parvenir à un nouvel équilibre.

Au moment où le HCVA vient de remettre au Gouvernement un rapport sur les critères pour mieux qualifier les organisations d'intérêt général³, et à un an des prochaines échéances présidentielles, il est sans aucun doute pertinent de se réinterroger collectivement sur cette notion qui contribue à l'unité de la France depuis 2.000 ans. **Un colloque sera organisé à la rentrée 2016 pour en débattre.**

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

³ Rapport sur la notion d'intérêt général fondant l'intervention des associations (HCVA, 25 mai 2016)

Synthèse de la réflexion sur l'intérêt général

Juin 2016

« *L'intérêt général : hier, aujourd'hui et demain !* »

Un besoin d'éclairage sur l'évolution de l'intérêt général en France

Une meilleure compréhension de ce qu'est l'Intérêt Général aujourd'hui est fondamentale pour faire face aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux que doit relever notre société. Comment améliorer la réponse que les individus, les organisations et les institutions apportent à ces enjeux dans un contexte mondialisé ? Comment mobiliser des acteurs divers autour de projets, d'actions dont la finalité est clairement « le vivre ensemble » et « le faire société » ? Comment garantir un équilibre entre les dynamiques collectives et l'épanouissement individuel ? ... Alors que la notion d'intérêt général est en questionnement, elle n'a jamais été autant au cœur de la transformation de notre société.

Face à l'ampleur du défi que pose la question de l'intérêt général, une équipe pluridisciplinaire s'est réunie afin de partager les différents angles de questionnement que soulève le sujet. Cette équipe composée de dix-sept personnes provenant d'horizons divers (institutions publiques, entreprises, associations, syndicats, universités, etc.) a travaillé à clarifier l'intérêt général en l'abordant d'un point de vue historique, philosophique, juridique et pratique. Au travers d'un regard multiculturel, l'objectif est de montrer à la fois les enjeux, mais aussi les questions qu'il convient de se poser collectivement pour répondre à l'exigence d'une pédagogie renouvelée sur l'importance et l'urgence de nous baser sur cet intérêt général, fort de nos racines diverses et complémentaires, afin d'inventer un avenir commun.

Ces travaux ont donné lieu à la rédaction du rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance »¹.

Deux séminaires pour approfondir et enrichir la réflexion

Fort de ces premiers travaux, deux séminaires ont été organisés afin d'éclairer de manière prospective la transformation de l'intérêt général. Quels sont les scénarii possibles ? Quelles mutations en termes de dynamiques d'actions ? Quelles transformations dans la gestion et la régulation de l'intérêt général en France ? Quelle démarche pour construire une vision partagée de notre ambition commune ? ... Autant de questions qui ont été investiguées lors des séminaires du 28 janvier et 15 mars 2016.

3^{ème} étape : mettre en débat les résultats des travaux

Sur la base des résultats des deux premières étapes, l'objectif est de mettre en débat en septembre le fruit de la réflexion auprès des institutions, des think tanks et des acteurs du monde académique intéressés par ces travaux. Le groupe invite tout acteur souhaitant s'impliquer pour co-organiser l'événement à lui en faire part (*contact : ggil@lerameau.fr*).

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

¹ Rapport collectif rapport « l'intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques, nouvelle gouvernance » (rapporteurs Charles-Benoît HEIDSIECK & Laurène LAVIGNE, sous le pilotage d'Hubert ALLIER, novembre 2015)

Synthèse du rapport collectif sur l'intérêt général

Les principaux messages du rapport collectif sur l'intérêt général sont les suivants :

- Une phrase résume bien la situation qu'il convient d'instruire : « **L'intérêt général a longtemps été considéré comme une solution, il est aujourd'hui devenu une question** ». S'il n'était donc pas jusqu'alors nécessaire de chercher à définir une notion qui « va de soi », **il devient aujourd'hui indispensable d'aider chacun à mieux l'appréhender.**
- Face à la tentation d'en donner une définition, il est important de constater que l'intérêt général est fondé sur un principe d'universalité et d'intemporalité ; mais doit, pour s'incarner, être contextualisé dans un cadre spatio-temporel. C'est ce paradoxe de l'universalité et de l'intemporalité qui se doit, pour être effectif, de se contextualiser dans un espace – temps qui rend toute définition impossible.
- **Pourtant les enjeux liés à la notion d'intérêt général ont une acuité particulière pour 3 raisons principales** : l'interpénétration des enjeux économiques, sociétaux, sociaux et environnementaux avec une ampleur sans précédent rend de plus en plus complexe toute décision structurante pour l'avenir de notre pays ; le passage de l'autorité des « pères » à celles des « pairs » qui transforme tous les modèles d'autorité nécessite d'associer de nouvelles formes de légitimité ; la mutation du rapport de l'individu au collectif ne facilite pas l'équilibre entre l'épanouissement personnel et la contribution de chacun au « faire société ».
- **L'incarnation de l'intérêt général se traduit par 3 formes de leviers : l'action collective, la gestion régulatrice et la vision partagée.** Elle s'applique à 3 sphères d'acteurs : les personnes, les organisations et les institutions.
- **Une structuration de « l'utilité » de la notion d'intérêt général, permet de mieux comprendre les différents niveaux sur lesquels il est nécessaire de se situer**, et aide à clarifier les questions fondamentales à instruire collectivement. **Dans ce contexte, 12 défis ont été identifiés.** Il convient d'en articuler les réponses pour permettre un développement harmonieux de notre société et une capacité à inventer un avenir serein.

Synthèse des deux séminaires d'approfondissement

Le premier exercice de déconstruction a mis en débat 4 scénarios volontairement radicaux afin de susciter les éclairages nécessaires :

1. **Statut quo** : L'intérêt général reste le modèle dominant sans modification notable,
2. **Projet collectif territorialisé** : Le « projet collectif territorialisé » prend le relais et se substitue au modèle actuel,
3. **Auto-organisation** : La gestion de l'intérêt général est remise en cause sans qu'aucun dispositif collectif n'émerge, laissant l'individu seul se positionner face à sa relation au collectif,
4. **Articulation des légitimités** : L'intérêt général dans une forme actualisée et le « projet collectif territorialisé » s'articulent dans une complémentarité où individus, organisations et institutions redéfinissent ensemble la place de chacun dans un nouvel équilibre

MATRICE D'ANALYSE DES SCENARIOS

Chacun des scenarios a été décrit grâce à une matrice d'analyse mettant en lumière les implications en termes de fondement de la légitimité, du périmètre d'action prioritaire et des acteurs prioritairement à la manœuvre.

A titre d'exemple, le scenario « statu quo » est principalement focalisé sur la gestion qui fonde sa légitimité dans la démocratie représentative, son périmètre d'action est celui de la loi/norme et les acteurs prioritairement à la manœuvre sont les pouvoirs publics.

■ Axe prioritaire du « pour quoi »	■ GESTION	■ ACTION	■ VISION
■ Fondement de la légitimité	■ Démocratie représentative	■ Démocratie délibérative	■ Démocratie participative
■ Périmètre d'action prioritaire	■ Loi / Norme	■ La pratique / l'entreprendre	■ Engagement
■ Acteurs prioritairement à la manœuvre	■ Pouvoirs publics	■ Organisations (publiques et privées)	■ Personnes

Un consensus a émergé pour souligner que, plus que les scénarios, **la matrice d'analyse présente une valeur ajoutée pour réfléchir à un équilibre autour des trois leviers** que sont la gestion, l'action et la vision. **Les scénarios prospectifs sont à bâtir en établissant différents barycentres entre les trois.** Ce constat a conduit les participants à s'interroger sur les leviers.

Le deuxième exercice de déconstruction concernait donc l'articulation entre les trois leviers (*voir ci-contre*).

La GESTION – Quelle régulation collective?

L'ACTION – Quelles réponses à quels besoins collectifs ?

La VISION – quel projet partagé ?

Il a suscité un échange autour de l'ordre dans lequel il convenait de les appréhender. Les participants ont constaté que **le levier par lequel commencer n'est pas neutre** ; il détermine la suite des choses. Trois cheminements possibles ont ainsi été identifiés :

HISTORIQUE – La gestion en 1^{er} levier

PRAGMATIQUE – L'action en 1^{er} levier

VOLONTARISTE – La vision en 1^{er} levier

Commencer par la gestion implique de conserver la logique historiquement retenue en France qui gravite autour des pouvoirs publics. Au contraire débiter par l'action, incarnée dans un projet collectif territorialisé, implique l'adoption d'une logique pragmatique où les organisations, privées et publics, sont à la manœuvre. Enfin démarrer par la vision introduit une logique volontariste basée prioritairement sur l'engagement des personnes.

Ces 3 dynamiques induisent chacune un sens. La question se pose donc de savoir s'il faut commencer par la finalité ou par les moyens pour y parvenir. La démarche semble aujourd'hui prendre une importance déterminante, et être plus « accessible » que le questionnement sur les fondamentaux. Dès lors, **la méthode à retenir n'est pas qu'un simple outil**, mais devient une capacité à co-construire progressivement une réponse collective.

Cependant, pour impulser l'envie d'agir et pour lever les inerties, il faut avoir **qualifié avec précision l'ampleur des défis à relever**. Quelle est la réalité de terrain qui étaye nos convictions ? Près de 6 millions de chômeurs, 13,7% de la population française sous le seuil de pauvreté, plus 63.000 défaillances d'entreprise en un an, 120.000 décrocheurs scolaires, 21,7% des espèces recensées en risque de disparition... Autant de chiffres qui a eux seuls justifient une mobilisation collective.

C'est ce que pensent 69% des citoyens, 81% des dirigeants d'entreprise et 86% des gouvernances associatives². Selon eux, les alliances permettent d'inventer de nouvelles solutions face aux enjeux. Le programme PHARE de l'Observatoire des partenariats donne un éclairage sur la co-construction territoriale et sur les fragilités prioritaires. Il permet **une triple analyse** : les données objectives de chacun des **16 domaines**, les **spécificités territoriales** des 13 régions françaises, et la perception croisée de la situation **vue par les différents acteurs** : citoyens, associations, entreprises et institutions.

16 DOMAINES ETUDIES DANS LE PROGRAMME PHARE



² Consulter les résultats du programme PHARE sur le site du RAMEAU : www.lerameau.fr

Les études de l'Observatoire permettent de mesurer à quelle point une approche transversale et multi-acteurs ainsi qu'une cohérence d'actions entre les territoires sont indispensables. Les résultats soulignent un « devoir d'alliances » qui renforce la nécessité d'une logique décloisonnée, la plus universelle et intemporelle possible pour répondre avec pertinence à l'ampleur des défis.

De l'ensemble de son cheminement, **le groupe a formulé une hypothèse à instruire collectivement** sur l'avenir de l'intérêt général. Il propose de la mettre en débat entre les institutions, les think tanks et les acteurs académiques intéressés pour partager les fruits de ces travaux.

Hypothèse collective sur l'intérêt général à mettre en débat

Mutation écologique, crise économique, inégalité sociale... les défis de ce début de XXI^{ème} siècle ?

« Ce sont nos crimes multipliés qui ont changé la nature des saisons et qui ont altéré leur utile température. (...) Nous louons la bienfaisance ; et nous ne soulageons point l'indigent (...) Nous nous conduisons envers les misérables avec une économie sordide. Nos magasins regorgent, trop étroit pour contenir toutes nos provisions, et nous ne sommes pas touchés du sort de celui qui est dans la détresse ». Cette citation du IV^{ème} siècle de Saint Basile de Césarée (329-374) nous rappelle que les dérives ne sont pas nouvelles. Loin de nous enfermer dans le passé ou de nous désespérer d'agir, **l'analyse historique doit nous inciter à nous projeter** pleinement dans le futur que nous souhaitons.

Pour y parvenir, l'exception française du concept d'intérêt général « universel et intemporel » qui a besoin de s'incarner dans le temps et dans l'espace est une richesse. Cependant, ce concept qui a longtemps été une réponse est devenu une question même s'il reste une référence, notamment auprès des jeunes et du regard international.

Face à l'ampleur des transformations et des mutations, il est nécessaire de renouveler le concept pour tenir compte des nouveaux besoins. C'est la raison qui fait formuler l'hypothèse suivante :

« L'intérêt général - concept français, d'un monde qui a vécu - a lui-même vécu. Ne faut-il pas collectivement travailler pour construire un concept renouvelé qui joue un rôle équivalent à celui de l'intérêt général du monde révolu ? ».

Le groupe ajoute qu'il lui semble que c'est l'incarnation de l'intérêt général qui est en question, plus que le concept lui-même. **L'accaparement, le dévoiement et l'appropriation de l'intérêt général sont à analyser avec la plus grande attention.**

N'est-ce qu'une question de sémantique ? Est-ce l'invention d'une nouvelle gestion régulatrice plus ouverte à la diversité des légitimités ? Est-ce l'impulsion d'une action collective plus structurante pour les individus, les organisations et les territoires ? Est-ce la réécriture collective d'un projet partagé ?... Autant de prismes indispensables à approfondir pour parvenir à un nouvel équilibre.

Au moment où le HCVA vient de remettre au Gouvernement un rapport sur les critères pour mieux qualifier les organisations d'intérêt général³, et à un an des prochaines échéances présidentielles, il est sans aucun doute pertinent de se réinterroger collectivement sur cette notion qui contribue à l'unité de la France depuis 2.000 ans. **Un colloque sera organisé à la rentrée 2016 pour en débattre.**

Pour consulter et donner votre avis sur ces travaux concernant l'intérêt général, vous pouvez vous connecter sur <https://rapportinteretgeneral.wordpress.com>

³ Rapport sur la notion d'intérêt général fondant l'intervention des associations (HCVA, 25 mai 2016)